© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

dépistages toxicologiques en laboratoire

Par Profil supprimé Postée le 28/08/2017 08:42

> bonjour, infirmier en CSAPA, j'ai régulièrement à accompagner des personnes en obligation de soins.
> Dans le cadre, d'analyses toxicologiques exigées par le juge (onèreuses!!!), existe t-il une procèdure gratuite de prise en charge au laboratoire (en dehors de toute ordonnance médicale), mais en présence d'une ordonnance écrite du juge et d'un justificatif de suivi en CSAPA?
> merci pour votre réponse et l'aide apportée à mes patients

Mise en ligne le 28/08/2017

Bonjour,

Nous sommes désolés de ne pouvoir répondre à votre question. En effet nous n'avons pas connaissance d'une possibilité de prise en charge gratuite dans le cadre d'une obligation de soins. Nous vous conseillons de vous adresser à votre hierarchie ou tout simplement au juge qui exige ces analyses. Peut être avez-vous également une collègue assistante sociale qui pourrait vous indiquer s'il existe des aides financières dans cette situation.

Cordialement